



Séquence 4 - LE FAIT RELIGIEUX DEPUIS 1850

Séance 8 – Religion, laïcité et Etat.

Comment comprendre l'évolution des 3 religions monothéistes et leur place dans la société actuelle?





I. Des relations apaisées entre l'état et les religions

1) Le **Concordat** de 1801, conclu entre le futur Napoléon Ier et le Saint-Siège, permet à l'État d'assurer le financement du **culte**, de nommer les membres du clergé, mais rétablit l'autorité spirituelle du pape sur « la fille aînée de l'Église ».

* L'avènement de la IIIe République marque l'arrivée des **anticléricaux** au pouvoir, et les lois de Jules Ferry laïcisent l'éducation et affaiblissent l'influence de l'Église catholique; **l'athéisme** se développe. Cela va se renforcer avec **la loi de 1905** qui instaure la séparation de l'Église et de l'État tout en reconnaissant la liberté de culte.



2) Ces principes sont repris dans la Constitution où il est écrit que « la France est une république laïque, elle respecte toutes les croyances » et par la Convention européenne des Droits de l'Homme. Aujourd'hui, malgré ses limites, la loi de 1905 est toujours en vigueur sauf en Alsace-Moselle (territoires allemands lors de la promulgation de la loi) et dans la plupart des DOM-TOM. Après de longs débats, l'interdiction de signes religieux ostensibles à l'école a été décidée par la loi.

3) En dépit de leurs rivalités ou du **fondamentalisme** de certains croyants, **les représentants des différentes communautés** religieuses œuvrent pour la **tolérance** en dénonçant les actes antisémites ou islamophobes ou antichrétiens, en luttant contre les dérives sectaires, en multipliant les rencontres **œcuméniques** et en prônant le dialogue interreligieux.





II. Diversité des pratiques religieuses en France

1) Dans une France **multiconfessionnelle**, les communautés traditionnelles juives et chrétiennes affrontent la **sécularisation** de la société.

* Leurs mouvements ou associations caritatives comme le scoutisme, les Compagnons d'Emmaüs ou l'Armée du Salut jouent encore un rôle social.

- Juifs et protestants, bien que peu nombreux, constituent encore des références importantes dans le paysage religieux français.

- L'Église catholique connaît un recul du nombre de ses pratiquants et des membres de son **clergé** malgré l'effort d'adaptation au monde moderne lors de Vatican II.

* Seuls les rites du baptême, du mariage ou de l'enterrement se pratiquent régulièrement.



2) L'Islam, introduit dans les années 1960 par les émigrés venus surtout d'Afrique,

représente aujourd'hui la seconde religion de France. Le nombre de ses pratiquants va en progressant, la construction de mosquées et la pratique du ramadan reflètent le dynamisme de cette communauté.

* À l'instar des communautés chrétiennes, l'islam doit composer avec l'évolution des mentalités, relative notamment à la place de la femme dans la société et au rôle de la religion dans un État laïque.



1) **Anticléricalisme** : attitude de ceux qui s'opposent à l'influence et à l'intervention du clergé dans la vie publique.

2) **Athéisme** : doctrine de ceux qui nient l'existence d'un Dieu ou de toute divinité.

3) **Clergé** : ensemble des personnes qui, dans la religion juive ou chrétienne assurent la célébration du culte.

4) **Eglise** : avec un E majuscule, désigne la communauté des chrétiens. Avec un e minuscule désigne le bâtiment dans lequel les fidèles se réunissent pour pratiquer le culte.



5) **Fondamentalisme** : Tendance de certains milieux religieux qui n'admettent que l'interprétation littérale des textes, se réfèrent à la pure tradition et rejettent mouvements œcuméniques et dialogue interreligieux.

Apprendre autrement





© Belin 2003, Itinéraires Histoire et Géographie T^{er}m Bac Pro - Photocopie pour la classe autorisée par l'éditeur.



Fond de carte 5

Le monde (projection Mercator)

Nom
Prénom
Classe